

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Séance du mardi 3 juin 2014

Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 5'000'000.- TTC pour la réalisation d'une passerelle reliant le square de la Gare au parc des Crêtets

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Le groupe socialiste a pris connaissance du présent rapport et remercie le Conseil communal pour sa rédaction, et surtout pour les références aux procès-verbaux qu'il a pris soin de bien préciser.

La passerelle. Le débat risque d'être nourri ce soir. Les différents groupes politiques qui siègent entre ces murs ont apporté leurs arguments et le groupe socialiste en prend acte. Mais à nos yeux, un certain nombre d'éléments méritent d'être développés.

Premièrement, le prix de la passerelle. Présenté ainsi, il est tout à fait compréhensible que cela fasse grincer des dents. Néanmoins, nous considérons qu'il ne faut absolument pas négliger les subventions qui viennent de partenaires fiables et qu'il faut soustraire au montant de CHF 5'000'000.-. CHF 750'000.- de la part de la Confédération, CHF 250'000.- de la part des CFF, sans oublier un éventuel financement complémentaire de la part du Canton. Nous comptons bien sûr sur ce financement cantonal, dont l'échelle peut être évaluée à plus ou moins CHF 300'000.-, compte tenu de ce que les villes de Neuchâtel et du Locle vont bénéficier pour réaliser des projets du même type. En somme, et en l'état actuel, il serait absurde d'avancer ce chiffre de CHF 5'000'000.- en tant que tel alors d'au moins CHF 1'000'000.- ne sortira pas des caisses de notre commune. Par ailleurs, le rapport relève que plus de CHF 3'000'000.- seront prélevés sur une réserve pour les projets d'agglomération. Il s'agit, certes, d'une réserve, mais il n'empêche que ce montant est déjà à disposition pour ce type de réalisation. Ce qui signifie, au final, que seuls CHF 914'040.- seront portés à la charge des comptes ordinaires de la ville.

Un second point nous semble essentiel, c'est la prise en compte des besoins. La Chaux-de-Fonds est en train de vivre des changements importants. Un nouveau souffle a été donné à la Place de la Gare et à l'ancienne gare aux marchandises après de nombreuses années de réflexion, de lutte, de discussions et de propositions. Un élan de progrès et de modernité qui s'inscrit dans les belles réalisations que la Ville a déjà su accomplir au fil du temps. La prochaine construction du nouveau quartier Le Corbusier, qui abritera le nouvel Hôtel judiciaire, sera sans aucun doute une plus-value pour notre ville et tout le quartier de la gare. N'oublions pas aussi le premier souffle que nous avons toutes et tous récemment donné à notre piscine des Mélèzes et qui justement, se trouve non loin de cette même gare. Nous nous permettons aussi d'attirer votre attention au futur parking de 400 à 600 places qui pourrait voir le jour au sud de la gare. En somme, il y a ici un élan de renouveau urbanistique, qui rime avec la proximité et la mobilité douce.

Sur tout le périmètre de la gare et des voies CFF, les chaux-defonnières et chaux-de-fonniers ne disposent aujourd'hui que d'un passage unique entre le nord et le sud, fermé la nuit, qui s'en servent pour rejoindre les trains, ou pas, puisqu'il semblerait que la majorité des gens ne fait que traverser ce passage. Nul ne nous fera l'éloge des actuels ascenseurs, nous sommes tous d'accord. Leurs dimensions ne répondent pas aux besoins des usagers, et de loin pas aux cyclistes. À ce titre, n'oublions pas que la passerelle comptera un grand ascenseur, aux dimensions généreuses, pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes. Autant dire que nos autorités ont largement tenu compte des vélos, mais aussi évalué les besoins des personnes à mobilité réduite ainsi que des familles et des poussettes.

L'urgence porte sur ces besoins-là, mais aussi sur le délai que nous a fixé la Confédération. Autrement dit, si le Conseil général venait à refuser le projet ce soir, nous perdrons à l'évidence un subventionnement de CHF 750'000.-. Il en va de même pour la réserve de CHF 3'000'000.-, qui devra être injectée ailleurs d'ici 2015. Notons aussi que les CHF 250'000.- venant des CFF sont attribués uniquement à ce projet et rien d'autre, pas même pour une éventuelle réfection des actuels ascenseurs. Dans tous les cas, celles et ceux qui croient pouvoir faire mieux avec les CFF, nous doutons qu'ils le puissent. Car il est clair que leur position ne changera pas. Dès lors, il n'y aura pas ne serait-ce qu'un seul pilier porteur, lequel est d'ailleurs la source litigieuse du débat de ce soir et du coût important de la passerelle.

Certes, nous aurions toutes et tous souhaité que le prix soit diminué grâce à un ou des piliers porteurs, et encore mieux qu'il y ait eu un accès sur les quais. Mais bien que l'intransigeance des CFF soit pour le moins surprenante, on ne peut pas non plus leur en vouloir le refus du RER. Dès lors, nous pensons qu'il est plus intelligent d'aller de l'avant et de faire progresser notre ville, au lieu de se résigner à la position des CFF, de renoncer au projet et ainsi le repousser, si ce n'est l'abandonner définitivement. Nous vous appelons donc toutes et tous de nos vœux à une union forte pour montrer que La Chaux-de-Fonds est la troisième ville de Suisse romande et pour donner un message politique fort à toutes nos institutions supérieures, qui ont bien souvent tendance à ne pas nous prendre au sérieux.

Finalement, que les opposants arrêtent de se voiler la face : compte tenu de ces éléments, il s'agit sans aucun doute du meilleur projet que nous n'aurons jamais. En diminuer les coûts ? N'oublions pas que ce soir même, nous voterons un crédit supplémentaire pour un autre projet qui se voulait être aussi à bas prix, mais qui n'en demeure pas moins incomplet et qui, au final, nous coûtera plus cher que ce que nous nous imaginions. Une passerelle plus petite n'est pas non plus envisageable, dans la mesure où l'espace restreint ne permettra plus alors aux gens de se croiser. Les dimensions actuelles qui sont prévues ont été étudiées et sont les mieux adaptées. L'architecte mandaté a d'ailleurs fait plusieurs études, pour ainsi obtenir la solution la plus adéquate. Quant à l'emplacement, il se révèle être le plus approprié, dans la mesure où aucun arbre ne sera sacrifié. Par ailleurs, la transparence, conçue avec un maillage particulier sur les bords, permet d'éviter tout type d'incidents et de mauvaise fréquentation, dans la mesure où on y verra tout, de jour comme de nuit. Eh oui, la passerelle sera ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, contrairement aux ascenseurs. Souhaitons également bonne chance à celui ou à celle qui aimerait l'entacher de quelques graffitis.

Bien sûr, certains pourraient remettre en question l'esthétique de la passerelle, sans avoir de réels arguments qui tiennent compte de la structure dans son ensemble et de son environnement ou encore des besoins techniques et des réflexions pratiques qui ont été menées à son sujet, alors que les structures métalliques de la passerelle sont en osmose avec les rails des chemins de fer, et que l'expression moderne de l'œuvre entrera en relation directe avec les nouvelles constructions de la Place de la Gare et du quartier Le Corbusier. Le travail architectural, qui se lit à travers la transparence de l'objet en soi, lui confère à juste titre une valeur artistique qui s'inscrit dans la simplicité et la légèreté. Nous sommes donc convaincus que cette passerelle est une plus-value pour notre ville et qu'elle représente un investissement pour le futur.

Partant de là, le groupe socialiste tranche sur la nécessité et l'utilité de cette passerelle, qui s'inscrit dans une dynamique urbanistique que nous soutenons également. Malgré tout, le groupe socialiste regrette qu'une démarche participative n'ait pas été entreprise, tout au moins que la commission de l'urbanisme n'ait pas été consultée. Pourquoi ?

Enfin, pour terminer, Le Corbusier disait : "Les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, les arbres, le ciel, l'acier, le ciment, dans cet ordre hiérarchique, et indissolublement." Nous pensons que le Conseil communal est aussi en parfait accord avec les paroles du grand

maître. Dès lors, nous accepterons le rapport, ne serait-ce que pour construire une passerelle vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

M. Oguzhan Can, PS